



harcelement au travail suivi d'une depression et de l'abandon de

Par **ROUAND**, le **31/10/2008** à **05:55**

Nommée chef de service du personnel à la Direction des Musées d'une grande ville de France, alors que je suis documentaliste bibliothécaire de formation et de profession, j'ai du gérer 385 agents, du Conservateur au gardien, à la fois sur le terrain et sur les dossiers sans adjoint, avec une équipe démentellée, 9 personnes à mon arrivée, dont 3 renvoyées, 2 d'un niveau très très juste, et 3 très malades donc presque tjrs absentes, dont ma secrétaire. Et avec ça il fallait que je réorganise en 6 mois un service qui ne fonctionnait plus depuis déjà au moins 10 ans. L'administratrice qui m'avait enjoint de prendre ce poste, m'a tout demandé et son contraire. C'est une perverse narcissique qui ne connaissait que le fouet et les cris pour discipliner tout ce petit monde des musées, et qui me mettait tjrs en portafaux avec mes propres agents quand ils étaient présents, les autres fonctionnaires des musées et le syndicat, me faisant porter le chapeau. D'autre part elle me submergeait de boules sachant bien que je ne pouvais pas y faire face vu la démesure, mais s'en amusait beaucoup jusqu'à ce qu'elle me déclare guerre ouverte sans que je n'ai jamais su pourquoi. Je constate seulement que c'est un bon copain à elle qui m'a remplacé. Aujourd'hui je veux la poursuivre au tribunal administratif elle et la Ville qui n'a pas réagi quand j'ai failli me jeter par la fenêtre au bureau. Ni aux lettres recommandées que j'ai adressées, au Directeur Général de la culture, au DGRH de la Ville et au Secrétaire Général. Après un an d'arrêt maladie pour grave dépression, depuis 1 mois ils m'ont placée en disponibilité pour maladie ordinaire et je vais donc toucher 645 euros par mois au lieu de 1900 euros. Ma carrière est passablement en danger et personne ne m'a évoqué en temps voulu le temps partiel thérapeutique qui aurait pu me permettre de tout sauver. Merci de me recommander la ou les démarches à effectuer afin de retrouver ma dignité, de faire condamner de tels agissements, puis sanctionner une telle négligence des services santé de cette administration, leur mutisme devant mes écrits alarmants, puis de contester la mise en disponibilité qui ne compte même pas pour la retraite!!! m'oblige à déménager et vendre ma voiture car j'ai un crédit de 360 euros dessus.

Par **cadi**, le **09/12/2008** à **15:34**

N'hésitez pas à demander un Congé Longue Durée...